

Saga Certificats verts liés au photovoltaïque : non à l'augmentation de la facture !
Urgence de mettre en place un autre système de répercussion des coûts pour assurer l'avenir de l'industrie de la chimie et de la pharma en Wallonie

Bruxelles, 8 mars 2017 – essenscia wallonie, la fédération wallonne de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie, exhorte le gouvernement wallon à garantir qu'aucune hausse des coûts de l'électricité ne sera appliquée pour les entreprises, afin de préserver leur compétitivité. La fédération appelle également Elia à rembourser au plus vite les exonérations partielles dont les entreprises du secteur sont privées depuis janvier 2017.

La Creg vient d'accepter la nouvelle proposition d'Elia d'augmenter la surcharge à 23,5394 euros/MWh à partir du 1^{er} octobre. Ce coût, encore plus élevé que la proposition initiale qui était à la base de 21,5859 euros/MWh, représentera un supplément de plus de 2 millions d'euros sur la facture des entreprises wallonnes de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie. Cette décision met encore plus à mal la compétitivité du secteur et de la Région. En effet, le coût de l'électricité wallonne est déjà actuellement 10% supérieur par rapport à la Flandre et cet écart est encore plus important avec les pays voisins pour de nombreux consommateurs industriels.

Dans le cadre des accords de branche, les entreprises de la chimie, des matières plastiques et des sciences de la vie réalisent des investissements majeurs pour améliorer leur efficacité énergétique et doivent en contrepartie bénéficier d'une exonération partielle des surcharges sur l'électricité en Wallonie. Cependant, depuis janvier 2017, Elia ne rembourse plus les entreprises de ces exonérations, ce qui génère un manque de trésorerie de près de 20 millions d'euros par an.

essenscia wallonie appelle le gouvernement wallon à éviter dès à présent toute nouvelle hausse des coûts de l'électricité pour les entreprises du secteur et à permettre aux entreprises de récupérer au plus vite les exonérations octroyées dans le cadre de leurs investissements en matière d'efficacité énergétique. En outre, il est indispensable de réexaminer en profondeur le système de répercussion des coûts du soutien au renouvelable pour l'industrie. « *La Wallonie doit se doter d'une politique énergétique réfléchie afin d'assurer la compétitivité de son industrie, d'augmenter son attractivité auprès des investisseurs étrangers et à terme de maintenir l'emploi industriel dans sa région* », conclut **Bernard Broze**, administrateur délégué d'essenscia wallonie.

Plus d'info:

Corine Petry, Head of Communication, tel. 02 238 99 12, gsm 0474 49 93 06, cpetry@essenscia.be

Gert Verreth, Communication Advisor essenscia, tel. 02 238 97 86, gsm 0477 46 42 27, gverreth@essenscia.be

A propos de essenscia wallonie

essenscia wallonie est la section régionale de essenscia, la fédération de la chimie et des sciences de la vie, pour la Région wallonne. Elle assiste ses entreprises et les représente dans les matières régionales et communautaires. Pour plus d'informations, visitez www.essenscia-wallonie.be